

COMISSÃO DA CEDEAO

ECOWAS COMMISSION



COMMISSION DE LA CEDEAO

Agence Régionale pour l'Agriculture et
l'Alimentation

ARAA / RAAF

Regional Agency for Agriculture
and Food

Relevé de conclusions de la deuxième réunion du Comité de Pilotage

Abidjan (Côte d'Ivoire) – le 15 Février 2014

**Programme d'Appui à la
Sécurité Alimentaire et
Nutritionnelle en Afrique
de l'Ouest (PASANAO)**

Appui :



Opérateurs :



Groupement :
IRAM
Bureau ISSALA
AEDES
LARES

I. Introduction :

Sur invitation de la Commission de la CEDEAO, s'est tenue à Abidjan en République de Côte d'Ivoire, le samedi 15 février 2014, la deuxième réunion du Comité de Pilotage du Programme d'Appui à la sécurité alimentaire et nutritionnelle en Afrique de l'Ouest (PASANAO) sous la présidence de Monsieur Lapodini Marc Atouga, Commissaire de la CEDEAO en charge de l'Agriculture, de l'Environnement et de des Ressources en Eau.

La réunion avait pour principal objectif de faire le point sur l'exécution du PASANAO notamment i) d'examiner et d'approuver les rapports (technique et financier) annuels 2013 des activités du programme ; ii) d'approuver la programmation 2014 et le budget y afférent ; iii) de valider le cadre logique d'intervention (révisé) du programme et les grandes de lignes de la programmation pour les années 2015 et 2016 ; et enfin iv) de valider le manuel des procédures et le guide de la communication du programme. L'agenda de la réunion est joint en annexe 1.

Participaient à cette rencontre, les cadres et experts de la CEDEAO (DAERE, ARAA), les représentants de l'Agence Française de Développement, de l'AECID, de l'Union Européenne, du Hub rural ainsi que les structures en charge de la mise en œuvre du programme : CILSS et groupement IRAM/AEDES/ISSALA/LARES (cellule de Coordination de Lomé et équipe d'appui). La liste de présence est jointe en annexe 2.

II. Cérémonie d'ouverture :

La cérémonie d'ouverture a été marquée par deux interventions : le mot d'introduction du Représentant de l'Agence Française de Développement, monsieur Jean-René Cuzon et le discours d'ouverture du Commissaire de la CEDEAO, Dr Lapodini Marc Atouga.

Dans son intervention, monsieur Jean-René Cuzon, s'est réjoui de la tenue de la 2^{ème} réunion du Comité de pilotage du PASANAO. Il a souligné l'importance de cette réunion pour apprécier le niveau d'exécution du programme et les éléments de programmation dans les années suivantes étant donné le retard accusé dans la mise en œuvre de certaines activités. Il a mis l'accent sur la nécessité d'accélérer la mise en œuvre des activités afin de relever le faible taux de consommation des ressources allouées au programme.

Dans son discours d'ouverture, Dr Lapodini Marc ATOUGA, Commissaire de la CEDEAO, a souhaité la bienvenue aux participants en Côte d'Ivoire terre d'hospitalité légendaire. Il a souligné la grande satisfaction de la Commission de la CEDEAO à propos de la mise en œuvre du PASANAO qui s'inscrit dans le cadre de l'exécution de l'ECOWAP par l'ARAA. Il a rappelé aux participants les objectifs du PASANAO et ceux du COPIL. Il a ensuite souligné la nécessité de renforcer le PASANAO pour mieux

prendre en compte les nouveaux enjeux intervenus dans le domaine d'intervention du programme entre le moment de la formulation en 2009 et celui de son démarrage effectif, en avril 2013.

Après la cérémonie d'ouverture, un bureau devant conduire les travaux a été mis en place. Il se compose comme suit :

- **Président** : Dr Lapodini Marc Atouga, Commissaire CEDEAO
- **Rapporteurs** : Groupement IRAM/AEDES/ISSALA/LARES

Les débats ont été facilités par le directeur de l'agriculture de la CEDEAO, M. Alain Sy Traoré.

III. Déroulement des travaux

Après la mise en place du présidium, les travaux ont eu comme support les présentations suivantes :

1. Rappel des objectifs et résultats attendus du PASANAO
2. Rapport technique et financier 2013
3. Cadre logique révisé du programme
4. Programme de travail 2014 et le budget y afférent
5. Perspectives 2015 et 2016 et les budgets y afférents
6. Manuel de procédures
7. Guide de communication

Les présentations, suivies de questions d'éclaircissement et de discussions ont abouti aux conclusions et recommandations suivantes :

IV. Conclusions et recommandations

4.1. Ensemble du programme

Rapport d'activités :

1. Dans le rapport d'activités de l'année 2014, qui sera soumis à la troisième réunion du Comité de Pilotage, une attention particulière sera portée au reporting i) des effets recherchés à travers la réalisation des activités et ii) du degré d'atteinte des résultats.
2. Concernant la composante 1, ce rapport d'activités devra faire ressortir clairement les cofinancements de l'AFD et d'autres bailleurs pour les différents sous-composantes et groupes d'activités, en expliquant la complémentarité des contributions de chacun des bailleurs. De même, le rapport doit relever l'apport du PASANAO dans les résultats obtenus.

Comité technique :

3. Le Comité technique ne sera pas formalisé en tant que tel. En revanche, afin d'améliorer la préparation des réunions du Comité de pilotage, il est recommandé :
 - o De tenir, environ un mois avant la tenue du Comité de pilotage, une réunion de préparation technique rassemblant le DAERE/CEDEAO, l'ARAA, le CILSS et le

groupement IRAM-ISSALA-AEDES-LARES (cellule de coordination de Lomé et équipe d'appui).

- De mettre en place, lorsque cela s'avèrera nécessaire, des groupes de travail thématiques¹ associant l'ARAA, les structures en charge de la mise en œuvre du programme et des personnes ressources qui, sur la base de leurs compétences spécifiques, pourront fournir des avis et recommandations. Le cas échéant, les conclusions des réunions de ces groupes thématiques seront présentées au Comité de Pilotage.
4. Par ailleurs, le Comité de Pilotage pourra associer à ses travaux quelques personnes ressources afin de bénéficier de leurs analyses et conseils.

Cadre logique :

5. Le cadre logique révisé a été adopté sous réserve des modifications suivantes :
- Amélioration de la présentation, afin de faire mieux ressortir les composantes et sous-composantes du programme (en se référant au format du cadre logique figurant en annexe de la Convention de financement);
 - Révision du libellé de certains indicateurs ;
 - Insertion et renseignement d'une colonne « cible » ;
 - Intégration des conclusions de la concertation à venir sur la révision budgétaire du programme.
6. Le cadre logique du programme constituant une annexe à la Convention de financement établie entre la CEDEAO et l'AFD, les changements qui lui sont apportés devront être formalisés d'une manière ou d'une autre par les deux parties.

Manuel des procédures :

7. Le « Manuel des procédures administratives et financières » a été validé, moyennant la modification de la section 3.2 « Règles de passation des marchés ». Pour les composantes 2 et 3, cette section considèrera les types de marchés définis par le nouveau code de passation des marchés de la CEDEAO entré en vigueur le 1^{er} janvier 2014. Néanmoins, les règles relatives aux avis de non objection donnés par l'AFD à différentes étapes des processus de passation de marché seront maintenues dans cette section.
8. Pour la composante 1, il a été rappelé que si le CILSS engage et liquide les dépenses selon ses propres procédures, il doit cependant respecter les règles relatives aux avis de non objection donnés par l'AFD i) sur le plan annuel de passation des marchés et ii) à différentes étapes des processus de passation de marché.

Guide de la communication :

9. Le « Guide de la communication » a été validé. Néanmoins, la charte graphique des documents sera appelée à évoluer, une fois que la stratégie de communication de l'ARAA aura été définie et adoptée.
10. Une fois que le site Internet de l'ARAA sera opérationnel, le PASANAO fournira des éléments de contenu pour les différentes rubriques de ce site, dont celle dédiée à la présentation générale du PASANAO.

¹ Par exemple : préparation des appels à propositions dans le cadre de la composante 3 ; examen d'une méthodologie d'enquête dans le cadre de la composante 1 ; etc.

Synergies entre les composantes du programme :

11. Il est demandé de renforcer la coordination et les complémentarités entre le volet « systèmes d'information sur les marchés » de la composante 1 et la sous-composante 2.2 (« politiques de régulation des marchés) de la composante 2.

Activités programmées en 2014, budget prévisionnel et plan de passation des marchés :

12. Sur base des observations du Comité de pilotage, le programme d'activités 2014, le budget prévisionnel et le plan de passation des marchés, seront révisés d'ici au 28 février 2013 afin de pouvoir être approuvés formellement par la CEDEAO, après obtention de l'avis de non objection de l'AFD. Le CILSS et le groupement coordonné par l'IRAM sont responsables de la préparation de ces documents, respectivement pour la composante 1 et pour les composantes 2-3-4.

4.2. Composante 1

Activité 1.2.3 « Intégrer la dimension revenu des ménages dans le suivi de la vulnérabilité » :

13. L'option consistant à donner la priorité à la mise au point de méthodes permettant de mieux appréhender la vulnérabilité à l'insécurité alimentaire en milieu urbain a été validée. Néanmoins, il a été estimé qu'il pourrait être opportun de tester des méthodes d'analyse de la vulnérabilité en milieu rural qui soient moins complexes que la démarche HEA.
14. Recenser toutes les questions émergentes sur la SA et la nutrition et voir si elles sont prises en compte dans le cadre harmonisé.
15. Chercher l'information sur les programmes et projets (BAD, BID, PNUD, FAO, etc) relatifs au renforcement des capacités des SISA et capitaliser ces informations afin d'éviter les duplications dans les activités.

4.3. Composante 2

Sous-composante 2.1 (politiques de régulation des marchés), volet « instruments aux frontières » :

16. Concernant les APE, étant donné que la négociation est pratiquement achevée, l'activité de veille aura désormais principalement trait à l'analyse des effets de leur mise en œuvre.
17. Concernant les sujets qui pourraient nécessiter l'élaboration d'argumentaires vis-à-vis de l'OMC, une attention particulière sera portée à la question de la réserve régionale de sécurité alimentaire (cf. les conclusions de la réunion ministérielle de l'OMC à Bali en décembre 2013).

Sous-composante 2.1. (politiques de régulation des marchés), volet « instruments de stockage » :

18. Il est recommandé de veiller à une coordination étroite entre, d'une part, plusieurs des activités programmées en 2015 et 2016 par le PASANAO dans le cadre de ce volet et, d'autre part, des activités similaires prévues dans le cadre du projet « appui à la réserve régionale » financé par l'UE.
19. Il est demandé de reformuler l'activité actuellement intitulée « appui à la mise en réseau des stocks publics et privés », de manière à définir la place et le rôle du RESOGEST dans cette activité.
20. Il est demandé de décaler l'activité « appui à la tierce détention », de manière à pouvoir bénéficier des enseignements de l'étude en cours dans cinq pays de l'espace CEDEAO sur financement conjoint de l'AFD, du CTA et du FIDA.

21. Lors de la préparation de l'activité « appui à la promotion d'une bourse régionale de produits agricoles », il est recommandé de considérer les différents travaux déjà réalisés sur la question, notamment ceux actuellement soutenus par la Banque Mondiale et par le Canada.

Sous-composante 2.2. (politiques de filets sociaux de sécurité) :

22. Il est demandé d'organiser dans les plus brefs délais, sous l'égide du DE/ARAA, une réunion de concertation entre la cellule de coordination du PASANAO, les représentants de l'AECID et l'expert FAO mis à la disposition de l'ARAA (sur financement de l'Espagne) afin i) de partager les informations relatives aux activités prévues par les uns et les autres en dans le domaine des filets sociaux et ii) sur cette base, parvenir à une coordination optimale de ces activités.

Sous-composante 2.3 (Répondre aux nouveaux défis de l'insécurité alimentaire) :

23. Il est demandé de préciser les résultats attendus et les activités qui relèveront de cette nouvelle sous-composante.
24. Parmi les activités à prendre en compte, une attention particulière sera portée au renforcement des capacités du réseau ouest-africain des céréaliers (ROAC).

4.4 Composante 3

25. Il est décidé que le premier appel à propositions qui sera lancé prochainement par l'ARAA dans le cadre de la composante 3 du PASANAO portera sur les thèmes suivants : 1) renforcement des systèmes de crédit et d'assurance agricole ; 2) sécurisation des systèmes d'activité pastoraux ; 3) fortification des aliments.
26. Dans la mesure où il est prévu que l'ARAA lance également, avec l'appui de la coopération espagnole, un appel à propositions relatif aux filets sociaux, il est demandé que ces deux appels à propositions soient étroitement coordonnés (règles d'éligibilité, de cofinancement, etc.). Dans la mesure du possible, il est souhaité d'intégrer les deux démarches dans un appel à propositions conjoint, tout en maintenant la séparation des deux sources de financement. La réunion de concertation ARAA / AECID mentionnée précédemment (point 20) devra également porter sur la coordination de ces deux appels à propositions.
27. La réunion a pris fin par les mots de remerciement du Commissaire de la CEDEAO à l'endroit de l'AFD pour son appui et de félicitation aux opérateurs du programme.

28. ANNEXES

Annexe n°1 – Agenda de la réunion

Annexe n°2 – Liste des participants